



Retraite : dossier maudit

Description

Réajustement des paramètres de fonctionnement

Rocard, Balladur, Juppé, Sarkozy, Hollande, Macron 1, tous ont imaginé une réforme des retraites, tous ont échoué.

E.Macron récidive : n'ayant pas pu faire passer sa réforme de tous les systèmes de retraite, ceux du secteur privé comme ceux des fonctionnaires, et des régimes spéciaux, il tente de faire passer une réforme ne s'appliquant qu'aux salariés du secteur privé.

Derrière ce nouveau projet, présenté par E.Borne, se cache en fait un simple réajustement des paramètres de fonctionnement: davantage de durée du travail (43 ans), âge repoussé à 64 ans pour prendre la retraite de base (au lieu de 62 ans actuellement).

Pour faire passer ce projet, les éléments de langage définis par les cabinets- conseils, parlent d'amélioration des droits de la femme, d'amélioration des petites retraites, qui ne sont que les petits subterfuges habituels pour dissimuler la véritable manoeuvre : rendre le calcul des retraites encore plus défavorable aux salariés.

Calculé sur la prise en compte des cotisations versées pendant les 25 meilleures années (au lieu des 6 derniers mois pour les fonctionnaires) ces nouveaux paramètres ne peuvent se traduire que par une aggravation de la pauvreté des futurs retraités.

Leur retraite sera réduite, et ils la toucheront moins longtemps, puisque l'espérance de vie ne changera pas. Pour les fonctionnaires et les retraités des régimes spéciaux : immobilisme, leurs régimes étant équilibrés par le budget de l'Etat, et par une contribution du régime général des salariés du secteur privé.

Régime de base des salariés du secteur privé

Une fois de plus, on s'attaque au régime de base des salariés du secteur privé. Ainsi, le gouvernement pense obtenir la neutralité des fonctionnaires et des salariés des régimes spéciaux.

Il est de plus en plus difficile pour un salarié de plus de 55 ans de retrouver un emploi. Plus de 25% des personnes âgées de plus de 60 ans ne sont plus prises en compte, ni par les entreprises, ni par l'assedic. Ces personnes ne dépendent que du RSA pour survivre, tout allongement de l'âge auquel elles pourront prétendre à une retraite ne pourra se traduire que par des difficultés supplémentaires.

Rapport du COR

Le rapport annuel du Conseil d'Orientation des Retraites (COR), en date de septembre 2022, fait état de dépenses des retraites représentant 13,8 % du PIB en 2021, et 13,9% du PIB en 2027.

L'urgence de cette réforme ne s'explique pas

Le rapport fait état d'une dégradation continue de 30% du niveau de vie moyen des retraités, par rapport à celui de l'ensemble de la population sur la période 2020- 2070.

Le COR fait également des estimations de projections des comptes, selon différentes hypothèses en matière d'évolution de la population, de la population active, de la productivité du travail, etc. Tout ceci n'est que « poudre aux yeux » pour faire croire aux français que le gouvernement maîtrise la situation.

Aucun impératif financier

Certes, ces différents scénarios peuvent éclairer le débat, mais seule l'évolution du contexte économique des prochaines années influera sur l'équilibre des comptes.

A force de vouloir absolument réduire les calculs des futures retraites, alors qu'il n' y a aucun impératif financier à le faire, le gouvernement joue à un jeu douteux en poussant les français à la révolte. Les mouvements sociaux risquent de se déchaîner dans les prochaines semaines.

Et après ?

Chanoine

Categorie

1. Économie

date créée

30 janvier 2023